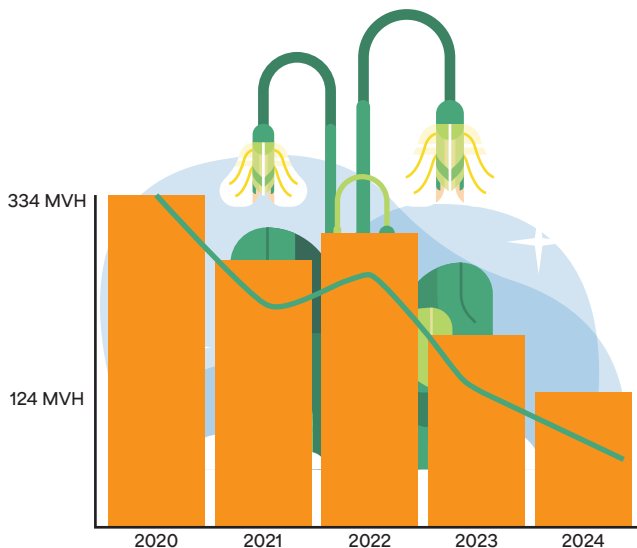


RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

A partir du 17 février 2025

Remplacement des éclairages actuels énergivores par des éclairages LED dans la continuité de la rénovation de l'éclairage public mis en œuvre depuis 2020



ECONOMIE BUDGÉTAIRE RÉALISÉE
Réduction de la consommation électrique importante.

Impact écologique positif

Moins de pollution lumineuse et énergie non produite grâce au passage aux leds.

RÉNOVATION DANS LES RUES SUIVANTES :

- Rue de la tuilerie
- Promenade des lices côté monuments au morts
- Rue croix saint jacques
- Chemin de rieuvert
- Hameau de saint géry
- Route de grazac